

Mairie de BOISSETTES

Département de SEINE-ET-MARNE

CONSEIL MUNICIPAL DU Vendredi 25 avril 2014 à 20Heures00

Affiché en exécution de l'article L127.17 du Code des Communes

Le Conseil régulièrement convoqué, s'est réuni en séance extraordinaire le samedi 12 avril 2014 à onze heures, en mairie, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Bernard FABRE, Maire.

PRESENTS : Mme ADT-GUILBERT- CHAILLOT-- DECHELLE ; M. BARRAULT – CASSARD – DARAS – FABRE – FOURNIER – SEGURA

ABSENTS EXCUSES : M.ANGLADE représenté par Mme COLIN-FAURE

SECRETAIRE DE SEANCE : Fabienne CHAILLOT

DELIBERATION :

- **Délibération n° 2014-21- comptes de gestion 2013- budget communal**
- **Délibération n° 2014-22- comptes administratif 2013- budget communal**
- **Délibération n° 2014-23- affectation des résultats- budget communal**
- **Délibération n° 2014-24- comptes de résultats 2013- eau**
- **Délibération n° 2014-25- comptes administratifs 2013- eau**
- **Délibération n° 2104-26- affectation des résultats- eau**
- **Délibération n° 2104-27- comptes de gestion 2013- CCAS**
- **Délibération n° 2014-28- comptes administratifs- CCAS**
- **Délibération n° 2014-29- affectation des résultats- CCAS**
- **Délibération n° 2014-30- attributions subventions (CCAS, associations)**
- **Délibération n° 2014-31- participations**
- **Délibération n° 2014-32- taux des taxes**
- **Délibération n° 2014-33- budget 2014- budget communal**
- **Délibération n° 2014-34- budget 2014- eau**
- **Délibération n° 2014-35- budget 2014- CCAS**
- **Délibération n° 2014-36- renouvellement CCID**
- **Délibération n° 2014-37- rectificative délibération n° 2014-13 désignation des membres de la commission d'appel d'offre.**
- **Délibération n° 2014-38- composition des commissions communales**

Comptes de gestion : commune/eau/CCAS

Suite à l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité (11 /11) l'approbation des comptes de Gestion du TRESORIER MUNICIPAL

Comptes administratifs 2013 : Commune/eau/CCAS

Budget Communal

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	262.049,48 €
Recettes	324.005,99 €

Résultat de l'exercice : Excédent : 61.956,51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	115.395,64 €
Recettes	4.148,00 €

Résultat de l'exercice : Déficit : 111.247,64 €

Budget Eau

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	5.662,00 €
Recettes	5.366,32 €

Résultat de l'exercice : Déficit : 265,68 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	33.568,73 €
Recettes	40.662,00 €

Résultat de l'exercice : Excédent : 7.093,27

Budget CCAS

Dépenses	1.561,94 €
Recettes	0,00 €

Résultat de l'exercice : Déficit : 1.561,94 €

Hors de la présence de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs 2013.

Affectation des résultats : Commune/Eau/CCAS

Budget Communal :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement 2013 au compte 002 pour un montant de 160.430,14 € et d'inscrire au chapitre 1068, la somme de 138.090,75 €.

Eau :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement 2013 au compte 002 pour un montant de 21.175,73 € , d'inscrire le résultat de clôture d'investissement pour un montant de 14.848,58 € et de pas prévoir de somme au chapitre le 1068, le résultat étant positif

CCAS :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter au budget 2014 le résultat de fonctionnement 2013 au compte 002 pour un montant de 2.400,05€.

Taux des Contributions Directes :

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, une stabilité des taux des trois taxes par rapport à 2013

Participations :

Le Conseil Municipal vote, **à l'unanimité**, chapitre par chapitre, les participations au titre du 2014 de la commune :

Contributions aux organismes de regroupement : 50.000,00 €

Autres organisations : 1.200 €

Subventions aux Associations :

Monsieur le Maire soumet, aux membres de l'assemblée, les propositions d'attribution des subventions de fonctionnement pour l'année 2014 :

ABSL :	3.000,00 €
ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES :	200,00 €
CLUB NAUTIQUE :	300,00 €
SEINE-SAINE :	200,00 €
RESERVE :	300,00 €

Montant total des subventions : 4.000,00 €

Hors de la présence de M. Xavier DARAS en sa qualité de Trésorier de l'Association SEINE-SAINE, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ces crédits qui seront prévus, au budget 2014, à l'article 6574 pour les subventions versées aux associations

Budget 2013 : Commune/Eau/DDAS :

Budget Communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 378.300 €

Recettes : 469.000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 230.000 € de crédits nouveaux

106.000 € de Restes à Réaliser

Recettes : 275.098 € de crédits nouveaux

143.900 € de Restes à réaliser

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, le budget primitif 2014 de la commune : budget voté en suréquilibre

Budget Eau :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 24.351,42 €

Recettes : 26.475,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 29.200 €

Recettes : 29.200 €

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, le budget EAU 2014 de la commune : budget voté en suréquilibre de fonctionnement

Budget CCAS :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1.700,00 €

Recettes : 2.400,05 €

Le Conseil Municipal **VOTE, à l'unanimité**, chapitre par chapitre, le budget CCAS 2014 de la commune : Budget voté en suréquilibre

Commission CCID :

Conformément à l'article 1650-1 du Code Général des Impôts, le Conseil est amené à dresser une liste de contribuables en nombre double de six titulaires et de six suppléants qui composeront la commission communale des Impôts Directs : sur proposition du Maire le Conseil vote à l'unanimité pour la liste des contribuables qui pourront être désignés par le Directeur Départemental des Finances Publiques.

Désignation de la commission d'Appel d'Offres :

Le Conseil décide de rectifier la délibération 2014-13 du 29 mars 2014 et de procéder à l'élection des trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres

Membres titulaires:

A : Bernard-Yves FOURNIER ; B : Philippe CASSARD ; C : Jean-Paul ANGLADE

Membres suppléants:

A : Franceline ADT-GUILBERT ; B : Xavier DARAS ; C : Philippe BARRAULT

Constitution des commissions communales :

Monsieur le Maire, propose au Conseil Municipal les commissions communales suivantes :

Commission Finances : Xavier DARAS, Thierry SEGURA

Commission Valorisation du Patrimoine : Jean-Paul ANGLADE, Philippe BARRAULT, Bernard-Yves FOURNIER, Franceline ADT-GUILBERT

Commission Urbanisme : Philippe BARRAULT, Philippe CASSARD

- Groupe Projet PLU : Bernard FABRE, Philippe BARRAULT, Thierry SEGURA

Commission Environnement et Espaces verts : Bernard-Yves FOURNIER, Franceline ADT-GUILBERT, Jean-Paul ANGLADE, Philippe CASSARD

Commission Solidarité et Jeunesse : Florence DECHELLE, Fabienne COLIN-FAURE

Commission Communication, Information, Culture, Vie Associative : Franceline ADT-GUILBERT, Fabienne COLIN-FAURE, Fabienne CHAILLOT

Commission Démocratie Locale : Philippe CASSARD, Florence DECHELLE

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité

LE MAIRE

LES CONSEILLERS